



## COMMUNE DE VEZINS

**Conseil Municipal**  
Session ordinaire  
**Séance du mercredi 19 avril 2017**

Après approbation du compte-rendu de la séance du Conseil du 15 mars 2017, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h00 et procède à l'examen de l'ordre du jour.

Il est enlevé à l'ordre du jour le point « *Désaffectation et déclassement du domaine public de la parcelle AI 109 au lotissement de la Gagnerie* » qui est reporté au prochain Conseil Municipal en attente du bornage de la parcelle.

**I. FINANCES****- Vote des taux d'imposition 2017**

Monsieur le Maire rappelle les taux d'imposition en vigueur en 2016. Il propose d'augmenter le montant des recettes attendues pour chacune des trois taxes afin de compenser la baisse des dotations étatiques, ce qui équivaut à une hausse de 0,54 % de la taxe d'habitation, de 0,26 % de la taxe foncière sur le bâti et de 1,88 % de la taxe foncière sur le non bâti. Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, les taux d'imposition pour l'année 2017, comme suit :

- Taxe d'habitation : 13,87 %.
- Taxe foncière (bâti) : 20,21 %
- Taxe foncière (non bâti) : 42,03 %

Ces taux sont susceptibles d'être changés lors du prochain Conseil Municipal à la demande du Trésor Public qui ne valide pas leur mode de calcul et exige une augmentation uniforme des trois taux d'imposition.

**- Décision modificative n°3 – Budget Principal 2017**

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des présents, la décision modificative suivante :

DÉSIGNATION	RECETTES	DÉPENSES
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
<b>R 73 : Impôts et taxes</b>	<b>+ 12 180,00 €</b>	
R 73111 : Contributions directes	+ 12 180,00 €	
<b>R 74 : Dotations et participations</b>	<b>- 12 180,00 €</b>	
R 7411 - Dotation Globale de Fonctionnement	- 14 734,00 €	
R 74121 - Dotation Solidarité Rurale	+ 2 554,00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>00,00 €</b>	
DÉSIGNATION	RECETTES	DÉPENSES
<b>INVESTISSEMENT</b>		
<b>R 1322 - Subventions d'équipement non transférables de la Région</b>	<b>+ 22 535,00 €</b>	
<b>D 2031 : Frais d'études</b>		<b>+ 204,00 €</b>
<b>D 21 : Immobilisations corporelles – Opération 100</b>		<b>+ 23 054,44 €</b>
D 2111-100 : Acquisitions de terrains		+ 23 054,44 €
<b>D 21 : Immobilisations corporelles – Opération 200</b>		<b>+ 750,00 €</b>
D 21318-200 : Autres bâtiments publics		+ 750,00 €

<b>D 21 : Immobilisations corporelles – Opération 505</b>		<b>+ 1 157,00 €</b>
D 2128-505 : Autres agencements et aménagements de terrains		+ 1 157,00 €
<b>D 21 : Immobilisations corporelles – Opération 506</b>		<b>- 4 668,00 €</b>
D 2113-506 : Terrains aménagés autres que voirie		- 4 668,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>+ 22 535,00 €</b>	<b>+ 20 497,44 €</b>

## **II. QUESTIONS DIVERSES**

### **- Analyse de la situation financière de la commune**

Monsieur le Maire présente l'analyse de la situation financière au 31 décembre 2016 ainsi que les tableaux et graphiques de l'analyse financière de 2002 à 2015.

### **- Désignation du référent « Voirie » et « Chemins communaux » pour la Commission Equipement communautaire et voirie**

Monsieur Bruno Masson est désigné nouveau référent communal pour la « Voirie » et les « Chemins communaux » au sein de la Commission Equipement communautaire de l'Agglomération du Choletais.

### **- Présentation des travaux de l'école et de la mairie**

M. Arnaud Murzeau présente les tableaux des coûts prévisionnels pour les travaux de l'école et de la mairie.

### **- Enquête publique du projet de SAGE Evre, Thau, Saint Denis**

Une enquête publique sur le projet de SAGE Evre, Thau, Saint Denis va être organisée. La commission d'enquête publique se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations lors de la permanence de Trémentines qui aura lieu le mardi 23 mai 2017 de 14h30 à 17h30.

### **- Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance**

M. Michel Hervé représentera la commune de Vezins au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance qui aura lieu le mercredi 21 juin 2017, de 15h à 17h, Salle du Conseil à l'Hôtel de Ville et d'Agglomération de Cholet.

La séance est close à 22h00.

*Le prochain Conseil Municipal se déroulera le mardi 23 mai 2017 à 18h30.*

**Le Maire,  
Cédric VAN VOOREN**